

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**SEANCE DU 3 MARS 2022**

**Présents :** M. SANS(proc), Mmes GERARD(proc), AIMONE-CAT(Proc.), M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mme COURTOUX.

**Absents excusés :** M. RAMEAU (Proc. Mme GERARD)  
M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)  
Mme SANDY (Proc. Mme AIMONE-CAT)  
Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

**Secrétaire de séance :** Mme DALLA-ZANNA

Ouverture de la séance à 19 Heures 10.

**ORDRE DU JOUR**

**\*Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents.**

\* Monsieur le Maire propose de rajouter trois points à l'ordre du jour :

- mission de contrôle technique et mission SPS pour les travaux de rénovation de la salle de sports ;
- Autorisation pour signature des conventions conclues avec la Communauté de Communes dans le cadre des transferts de compétence ;
- Acceptation de l'Indemnité proposée dans le bail emphytéotique du projet photovoltaïque.

**1° - Modification simplifiée du PLU**

Monsieur le Maire présente la modification simplifiée du PLU. Conformément à l'article L 153-47 du Code de l'Urbanisme, Monsieur le Maire propose d'approuver cette modification qui respecte les raisons qui ont conduit la Commune à l'engager.  
Modification approuvée à l'unanimité des membres présents.

**2° - Rénovation thermique et énergétique des Ecoles – Déclaration de sous-traitance**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Entreprise SEDEC, titulaire du Lot n° 1, souhaite sous-traiter à l'Entreprise Jean-Claude CANTORO de Launaguet (31) les travaux d'étanchéité pour un montant hors taxe de 10 644.65€.  
Sous-traitant accepté à l'unanimité des membres présents.

3° - **Rénovation thermique et énergétique des Ecoles – Avenant**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un ajustement sur le lot n° 4 par un avenant au marché initial. Ces travaux supplémentaires correspondent à l'habillage de l'ensemble des châssis fixes des deux écoles avec un panneau de bois à peindre. Il s'agit d'une option qui n'avait pas été retenue lors de la passation du marché avec l'Entreprise CCB de Mondouzil (31) pour un montant de 11 422€ HT.

Avenant adopté à l'unanimité des membres présents.

4° - **Installation d'un distributeur de billets sur la Commune**

Une étude comparative a été réalisée entre la Société BRINKS et la Société LOOMIS. La proposition de la Société LOOMIS présente un engagement financier plus intéressant.

5° - **Remplacement toiture Salle de Sports. Missions Contrôle Technique et SPS**

Monsieur le Maire propose de confier les missions Contrôle Technique et SPS à la Société QUALICONSULT pour un montant de :

3 500€ HT pour la mission de Contrôle Technique

2 340€ HT pour la mission SPS.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

6° - **Autorisation de signature des conventions de mise à disposition de services entre la Commune et la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que des conventions doivent être conclues afin de permettre la mise à disposition du personnel communal dans le cadre de la compétence voirie et enfance jeunesse. Il demande l'autorisation de signer ces conventions.

Autorisation donnée à l'unanimité des membres présents.

7° - **Projet d'installation de champ photovoltaïque : indemnisation**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société WPD propose une indemnisation d'un montant de 5 000€ à la suite de la signature de la promesse de bail emphytéotique concernant le projet d'installation d'un champ photovoltaïque du lieudit Quatre Chemins/Bousquet.

Indemnité acceptée à l'unanimité des membres présents.

8° **Présentation du projet sur la propriété « DELPY »**

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Une réflexion est engagée.

10° **Mesures sanitaires. Perspectives.**

Les animations devraient reprendre sur la Commune.

Interrogations sur la fête locale, le festival Country ?

2 avril 2022 : Défilé de Carnaval

25 avril au 8 mai 2022 : Tournoi de Tennis

2 juillet 2022 : Concert Musique Classique

3 septembre 2022 : Cœur Estival en partenariat avec la Communauté de Communes

10 septembre 2022 : Forum des Associations

11° - **Questions diverses**

Une campagne de démoustication pourrait être organisée sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 20.

BOUSSENS, le 4 mars 2022

Le Maire,  
Christian SANS

